

Délibération du Conseil Municipal**D.2020.02.26- 02****ACTE : 3.3.2****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et le 26 Février à 20h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Claude GIORDANA.

Etaient présents : Mmes BOILLON, DELTEIL, DENIS, GUICHARD, PARDO.

Mrs AUNAC, GERVAIS, GIORDANA, JOFRE, PIERASCO.

Procuration : M. VELLUZ A M. GERVAIS,

Excusé / Absent : M. BEZY, MME TAURAN, M. VELLUZ.

Secrétaire : MME GUICHARD CLAIRE

Date de la convocation : 19/02/2020

Nombre de conseillers : 13 Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 11

❖ **OBJET : LOCATION APPARTEMENT N°5 IMMEUBLE TAURAN**

Suite au départ de l'ancien colocataire, du logement N°5 de l'immeuble TAURAN, le Maire propose de louer cet appartement exclusivement à Madame VANDERBROUCKE Elodie, ancienne colocataire de M. AYOHOUANNON Gabin qui en a fait la demande.

Il propose les conditions suivantes :

- Le contrat est consenti pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} Mars 2020.
- Le prix du loyer mensuel, payable d'avance, est fixé à 369.07 euros + 4 € de charges ;
- Le montant du loyer est établi suivant le nouvel indice de référence des loyers, publié par l'INSEE. Le trimestre servant d'indice de référence des loyers à la date de signature du contrat est le 4^{eme} trimestre 2019, indice 130.26 ;
- La caution demandée sera de 369.07 euros.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** : la proposition de Monsieur le Maire aux conditions énumérées ci-dessus.
- **AUTORISE** : le Maire à signer le contrat de location correspondant

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Jean-Claude GIORDANA